

## Maintien et actualisation des compétences de formateur Prap 2S (prévention des risques liés à l'activité physique – secteur Sanitaire et médico-Social)



### Public concerné

Formateurs PRAP 2S-ALM certifiés

### Prérequis

- Être formateur PRAP 2S certifié
- Avoir acquis le domaine de compétences « ALM » en formation initiale OU en formation complémentaire ALM (valant MAC)

*Afin d'assurer les conditions de réussite de la formation d'un formateur Prap au sein de sa structure et du déploiement de ses actions, il est primordial que celle-ci soit engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.*

*Il est également indispensable que le dirigeant (ou son représentant) maîtrise les compétences en prévention qui permettront de garantir l'efficacité des actions menées. Pour cela il lui est vivement recommandé de suivre, idéalement en amont, la formation spécifique organisée par des organismes de formation habilités et les CARSAT, CGSS, Cramif.*

### Objectifs de la formation

#### Objectif de formation :

Mettre à jour ses compétences de Formateur PRAP 2S-ALM

#### Objectifs pédagogiques

- Élaborer et animer un projet de formation-action Prap intégré à une démarche de prévention dans un établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique, intégrant l'accompagnement
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage

### Contenu de la formation

- La démarche de prévention
- L'élaboration d'un projet de formation-action prap au sein de son établissement ou de sa structure
- La mobilisation des différents acteurs de prévention et la promotion de la PRAP
- L'observation et l'analyse des risques liés à l'activité physique et proposition de pistes d'améliorations
- La démarche d'Accompagnement de La Mobilité (ALM)
- L'organisation et l'animation de formation-action d'acteurs PRAP2S

### Méthodes pédagogiques utilisées

La formation « MAC formateur PRAP 2S (Sanitaire et Social) » est une formation à dominante « formation-action ». Elle alterne exposés théoriques et études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur.

### Durée

28 heures de formation en présentiel réparties sur 4 jours consécutifs.

### Validation

À l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS un certificat de Formateur Prap 2S, valable 36 mois.

Pour prolonger la validité de ce certificat, il est exigé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur Prap 2S » (MAC) d'une durée de 28 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives. Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur de formateurs certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.

